



**Assemblée générale de
l'association URBAMET
5 juin 2002**

Palais des Congrès de Paris
2 place de la Porte Maillot

Procès-verbal

Ordre du jour

- Ouverture, par le Président.
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'année dernière (15 juin 2001).
- Rapport moral, par le Président.
- Rapport financier, par le Trésorier.
- Approbation du rapport moral et financier, quitus au trésorier.
- Rapport d'activité 2001/2002
- Programme de travail 2002/2003.
- Montant de la cotisation annuelle.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Questions diverses.

QUORUM : La majorité des membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint. L'assemblée peut se réunir et valablement délibérer. L'assemblée générale est ouverte à 10H.

Accueil

Le Président Jean-Pierre Dufay souhaite la bienvenue à tous les participants réunis dans cette salle du Palais des Congrès pendant le déroulement du 19^o salon de l'information numérique IDT-Net. Il souligne l'intérêt de cette occasion où l'on a pu relier deux événements importants : la vie de notre association URBAMET et une manifestation majeure pour les professionnels de l'information et la documentation.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 juin 2001.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Rapport moral du Président de l'association URBAMET, Jean-Pierre Dufay

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver au Palais des Congrès à Paris, au sein du Salon IDT / NET 2002 - 19^{ème} salon de l'INFORMATION NUMERIQUE et des SERVICES DE L'INFORMATION PROFESSIONNELLE.

Il se trouve que l'association URBAMET, (anciennement : Réseau URBAMET), est depuis fort longtemps présente à de nombreuses manifestations dans notre domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, mais a été absente d'IDT depuis 3 ou 4 ans.

Il est intéressant de présenter la vie de notre association dans le cadre de la manifestation française la plus riche dans le secteur de l'information et des technologies avancées.

L'association Urbamet a donc un stand dans ce salon sur lequel je vous invite à voir les démonstrations des dernières actualités de son site Web et la toute nouvelle édition du cédérom URBADISC.

URBAMET a toujours su s'adapter aux nouvelles technologies de communication, pour faire aujourd'hui de notre Association le "Portail phare de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements" et y rassembler les professionnels et ainsi s'ouvrir à tous les métiers qui s'y rattachent.

Le projet était ambitieux. Nous sommes sans doute, tous ensemble, en train de le concrétiser.

Nous avons su nous adapter depuis des années aux nouveaux outils dont les évolutions sont de plus en plus rapides. Mais notre coopération est exemplaire dans notre milieu professionnel. Nous avons su fédérer tous les organismes français, en tout cas les principaux :

Le réseau des agences d'urbanisme,
Le réseau des Ecoles d'architecture,
Les Ecoles techniques,
Le réseau villes et ports,
Les Etablissements universitaires,
Les professionnels.

En effet, c'est par la complémentarité, le travail partagé que nous pouvons espérer aller plus avant, rendre plus de services, à nous mêmes et au delà, développer notre audience.

Fort des orientations affirmées dans le programme de travail de l'an dernier et tout en assurant la mise en place de l'Association nous avons mené à bien les missions fixées par l'assemblée générale l'an dernier.

La structure juridique créée le 2 mars 2000, modifiée en août de la même année, pour élargir nos coopérations, et donner, à chacun des organismes membres la place qu'il mérite a renforcé nos partenariats et nous a permis de tisser des liens nouveaux avec tous les Réseaux proches.

De nombreux projets ont pu être menés cette année, donnant à Urbamet l'occasion de s'affirmer à travers des actions à portée tant nationale qu'internationale, en matière de documentation comme dans le domaine des nouvelles technologies avec **Urbamet.com**.

Au plan national :

Je commence, bien évidemment, par ce qui est le socle de notre association, à savoir, l'alimentation de tous les organismes "collecteurs et alimenteurs" actifs de la banque de données Urbamet, que je tiens ici à remercier vivement pour leur persévérance et leur dynamisme. Grâce à eux ce sont 6 500 nouveaux documents qui ont enrichi la banque de données servie par le CETE Nord-Picardie.

Mais, second point fort, les douze derniers mois ont été aussi ceux du développement du « Portail des professionnels de l'urbanisme et de l'habitat » que nous avons pu vous présenter lors de notre AG de juin dernier. Que de travail depuis l'an dernier sur le site. Les améliorations avec la seconde version le rendront encore plus dynamique. D'ores et déjà depuis avril dernier, un nouvel espace réservé à l'information de chacun des membres, a pour objectif de mieux mutualiser nos efforts et réaliser un véritable travail collaboratif.

C'est ainsi que le Site **Urbamet.com** devient véritablement la référence et l'outil de travail que nous attendions tous.

Il est maintenant le site de l'ensemble des utilisateurs dont les membres de l'Association Urbamet sont les fers de lance. D'ailleurs depuis quelques mois une rubrique de ce site est complètement copiée, mais nous allons trouver une parade à ce pillage sauvage.

La complémentarité entre notre activité ancienne et la nouvelle s'est traduite tout naturellement par la mise sur Internet de la banque de données URBAMET grâce à l'appui technique du CETE Nord-Picardie.

Initialement nous avons parlé de période d'essai gratuite puis d'une interrogation payante. Aujourd'hui, nous donnons accès gratuitement aux 5 dernières années de la banque de données.

L'association URBANDATA, dans le cadre de laquelle se réalise le cédérom URBADISC, réfléchit à la mise en ligne sur Internet de l'ensemble des banques de données d'Urbadisc et sur les modes possibles de rémunération Il faudra que l'association Urbamet se prononce sur ce sujet et ce sera une des chantiers de réflexion pour l'exercice à venir.

Le thésaurus Urbamet sur cédérom, édité à l'automne 2001, a été largement diffusé, et, nous disposerons bientôt d'une version anglaise.

Enfin comment ne pas parler du renforcement des partenariats auxquels nous attachons tant de prix :

- coopération avec le Réseau ARCHIRES, concrétisée notamment par la réalisation du cédérom Archires-Urbamet diffusé en 2001 et celui que nous avons en ce moment en chantier.

- la participation d'Urbamet aux actions du Club Doc-FNAU,

Une meilleure communication. Elle se traduit par :

- La présence d'Urbamet au Salon IDT / NET 2002 - 19^{ème} salon de l'INFORMATION NUMERIQUE et des SERVICES DE L'INFORMATION PROFESSIONNELLE, avec des outils de communication de qualité.
- Et la réalisation d'une plaquette en français et une plaquette en anglais.

Les objectifs comme l'an dernier et comme vous pouvez le constater ont été largement dépassés, lorsque je vous dirais que 48 organismes ont manifesté leur participation active à notre Association et l'ont manifesté en payant leur cotisation.

Au plan international :

L'engagement dans les nouvelles technologies sous entend un développement de notre action "hors frontières". Là il n'y a pas vraiment de nouveau, mais plutôt une nouvelle dimension donnée à nos activités.

Au premier rang de ces activités il faut bien évidemment placer la réalisation en 2001 dans le cadre de l'association Urbandata, de deux CédéromsURBADISC pour lesquels la contribution d' Urbamet est prépondérante, à commencer par son rôle d'animation et de coordination.

Mais au-delà, l'association Urbamet agit en étant l'interlocuteur français, représentant l'ensemble de ses membres, au sein de l'association Urbandata et montre ainsi son ouverture sur le monde.

Citons: la poursuite de la coopération européenne sur « le Lexique multilingue et multimédia MULETA ».

L'enrichissement par les membres de l'Association Urbamet, se traduira en 2002, par 200 nouveaux termes, leurs définitions et les images et sons qui y sont reliés,

Les membres d'Urbamet cherchent de nouveaux terrains de coopération avec l'ouverture de l'association Urbandata vers l'Europe de l'Est.

Concrétisée déjà par un premier partenariat avec la Hongrie, le VATI à Budapest où s'est tenue l'an dernier l'AG et le Conseil d'Administration d'Urbandata.

Le VATI a maintenant va entrer les termes hongrois dans MULETA et héberge désormais le site d'Urbandata.

Urbandata a travaillé à élargir la diffusion et l'audience de nos bases de données à travers la recherche d'un partenariat de commercialisation, avec un distributeur et concepteur de produits mondial, pour diffuser le CD-ROM URBADISC et cette opération ne s'est finalement pas concrétisée

Les négociations dans ce sens ont été poursuivies tout au long de l'année dernière avec la société Silver Platter.

Les aspects juridiques du contrat avait été approfondis mais Silver Platter a été racheté par Wolters Kluwer.

Pour tenir nos échéances, nous avons donc, dans le cadre de l'Association Urbandata, été obligés de continuer la mise à jour des cédéroms2001 chez un réalisateur à Londres TI (Technical Indexes).

Bien évidemment la création du « Portail des professionnels de l'urbanisme et de l'habitat » sur le site :

www.urbamet.com est le moyen privilégié d'atteindre une audience internationale et de faire connaître l'ensemble de nos savoir faire à l'étranger.

Les perspectives de développement semblent devoir maintenant se concrétiser de façon certaine avec nos partenaires au plan national, européen et international.

Tout cela est très positif et nous allons démarrer une nouvelle phase de développement.

Nous sommes fiers au sein de l'Association d'avoir réuni encore plus de membres actifs notamment : 17 Ecoles d'Architecture et 15 Agences d'Urbanisme, mais également l'ANAH, le CAUE 92, la Fondation Nationale des Sciences Politiques, etc....

Nous avons également reçu officiellement une demande d'adhésion à l'Association Urbamet, de la part de partenaires Marocains. Partenaires avec qui l'Iaurif entretient de longue date des accords de coopération, il s'agit de la Direction de l'Urbanisme à Rabat.

En fait, ceci est également le bilan des deux années qui viennent de s'écouler, et pendant lesquelles j'ai été le premier président de cette association, issue du réseau Urbamet et qui fonctionne depuis plus de 20 ans.

Je viens de quitter la Direction Générale de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Ile-de-France, pour assurer depuis la semaine dernière, la Direction Générale d'EPASENART – je ne quitterai donc pas l'association - mais je tenais à vous présenter moi-même le nouveau Directeur Général de l'Iaurif, Hervé GAY.

Je lui laisse en héritage à l'Iaurif une Médiathèque et une équipe très performante et que vous connaissez tous, qui a été à l'initiative de la création de la banque de données et du Réseau documentaire Ile-de-France d'URBAMET en 1975.

La convention qui a réuni ensuite, la Région Ile-de-France / IAURIF et le Ministère de l'Equipement (DGHUC/CDU) à partir de 1986, a permis de fédérer plusieurs régions et tous les organismes qui à l'époque souhaitaient participer à l'organisation et à la diffusion d'une information de qualité.

Que de réunions, de formations, de Groupe Ad Hoc en Comités techniques, pour arriver à faire travailler tous les participants à cet ambitieux « challenge », créer le réseau le plus performant, le plus percutant dans notre domaine, le résultat, vous le voyez aujourd'hui.

Hervé GAY va reprendre la responsabilité que j'avais en tant que Directeur Général de l'Iaurif, et au sein d'Urbamet je lui souhaite bonne chance dans cette fonction.

Grand merci à vous tous également qui par votre présence aujourd'hui, manifestez encore et toujours votre attachement à la poursuite de cette collaboration, commencée il y a plusieurs années.

Le rapport financier, lui, va nous être présenté par notre Trésorier Philippe Montillet, ensuite nous vous demanderons de bien vouloir approuver par un vote ces deux rapports.

NB : Bien entendu seuls les organismes membres, à jour de leur cotisation, pourront voter.

Rapport financier : Bilan 2001- 2002 et budget prévisionnel 2002-2003, par Philippe Montillet, Trésorier

Tout d'abord je tiens à dire que les finances d'Urbamet sont saines et équilibrées. Nous n'avons aucune dette. L'exercice se termine avec un très bon solde positif. Nous le présentons cette année en Euros, tous les comptes ayant été repris à la date du 1^{er} juin 2001 dans la nouvelle monnaie.

Ceci posé, quelques remarques ponctuelles :

- Je remercie tous ceux qui règlent rapidement leur cotisation et les Cédéroms. Il y a peu de relances, ce qui est un gain de temps appréciable.....
 - Je rappelle qu'Urbamet est une association. Il n'y a aucun permanent payé et donc que chacun remplisse ses obligations est une nécessité
- Donc merci à tous.

Mais si vous réglez facilement, en revanche, je voudrais attirer l'attention sur un point de détail qui a son importance – vous êtes très nombreux à effectuer vos règlements par virement bancaire, souvent virements administratifs.

Or, ceux-ci ne nous parviennent que par une mention de notre relevé bancaire dans lequel le n° de facture ne figure pas toujours, et il ne nous est pas possible d'imputer la recette.

Ainsi, merci si vous pouvez nous faire parvenir la copie de votre document comptable par courrier, cela nous fera gagner du temps.

J'ai actuellement une dizaine de règlements de cotisations que je n'ai pas imputés. Ils sont passés en « recettes diverses ».

Que ceux qui ne se trouvent pas dans la liste distribuée viennent me voir à la fin de l'Assemblée Générale.

Sur les comptes à proprement parler, quelques précisions :

Cotisation : 2 postes :

- les comptes sont clos en milieu d'année. Ainsi, je distingue les cotisations de l'année 2001 parvenues au second semestre, et les cotisations 2002.
- Pour 2002, 51 sont rentrées et imputées – 7 restent à imputer.

La production comprend les frais de production et de pressage des cédéroms. Une partie des frais est mise en provision, car les factures définitives des cédéroms de 2002 ne sont pas parvenues.

Pour les plaquettes dont vous avez des exemplaires dans votre dossier et qui sont données sur le stand, même cas de figure, je n'ai pu faire que les prévisions en l'absence de la facture définitive. J'ai donc provisionné en fonction du devis.

Cette année l'AG revient assez chère, puisqu'il y a le stand IDT à payer. Mais il était intéressant de pouvoir revenir dans ce salon professionnel – la décision avait été prise l'an dernier d'être plus « visible » et de mieux communiquer. L'an prochain ce poste devrait être moindre. L'AG devrait se tenir soit à l'IAURIF, soit au Ministère..

S'il n'y a pas de question, je propose donc de passer aux votes.

Approbation du rapport moral et financier, quitus au trésorier

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale. Quitus est donné au trésorier sur sa gestion.

Programme de travail 2002/2003.

1 - Rédaction de la Charte de l'association Urbamet : droits et devoirs des membres

2 - Développement et production :

- Développement et maintenance du site internet URBAMET.COM
 - Développement d'un Espace Membres dans la rubrique Partenaires.

- Banque de données URBAMET
 - Poursuite de l'alimentation de la banque de données,
 - Interrogation bilingue français / anglais sur internet
 - Thésaurus géographique : Mise à jour
 - Accès au texte intégral des documents.

- Réalisation de cédéroms :
 - URBADISC (2 éditions)
 - URBAMET-ARCHIRES

- Etude de faisabilité de la mise en ligne payante sur internet de la banque de données URBAMET en liaison avec les partenaires d'URBANDATA.

3 - Représentation et promotion :

- Représentation auprès d'organismes partenaires : Association Urbandata, Archires, Union européenne, ...
- Réalisation de documents d'information
- Participation à des manifestations professionnelles

Le programme de travail est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Montant de la cotisation annuelle

Le trésorier propose de la maintenir inchangée par rapport à l'année dernière, c'est-à-dire de la conservée fixée à 152 €

Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Renouvellement du conseil d'administration

Outre son propre départ annoncé dans son rapport moral, le Président signale les modifications dans les nominations de personnes au sein du conseil d'administration concernant les représentations de l'IAURIF, l'Agence d'urbanisme de Lille, et la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques du Ministère de l'Equipement.

Ont été renouvelés ou élus au conseil d'administration :

- Nathan STARKMAN représentant l'Agence d'Urbanisme de Lille,
- Françoise SALVADOR représentant l'Association Nationale pour l'amélioration de l'Habitat / ANAH,
- Olivier LEMAIRE représentant l'Association Internationale Villes et Ports,
- Jean-Paul DUMONTIER, représentant le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les équipements/ CERTU,
- Pierre PELLIARD représentant le Centre français des Urbanistes / CFDU,
- Bernard WELCOMME représentant l'Ecole d'Architecture de Lille,
- Marcel BELLINOT représentant la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU,
- Hervé GAY, représentant l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF,
- Philippe MONTILLET représentant Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF,
- Bernard ECREMENT représentant l'Institut d'Urbanisme de Paris / Université de Paris XII - Val-de-Marne / IUP-Créteil,
- Jean MARIEU représentant l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de l'Université de Bordeaux III / IAB,
- Xavier CREPIN représentant l'ISTED,
- Alain JACQ représentant le Ministère de l'Equipement, des Transports et du logement / DGHUC :
- Dominique MALTHERRE, représentant le Ministère de l'Equipement, des Transports et du logement / DRAST,
- Eric LENGEREAU représentant le Ministère de la Culture et de la Communication / Direction de l'Architecture et du Patrimoine / DAPA.

La composition du conseil d'administration est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Questions diverses

Pas de questions diverses soulevées par l'Assemblée générale.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale est close à 11H.